



Report des Congés 2018

Création : mercredi 14 novembre 2018 13:36

Comme vous le savez, le SNPS refuse actuellement d'être présent aux différents forums nationaux de négociation, concertation et groupes de travail.

Le SNPS n'accepte aucune attaque contre le statut, aucune violence contre les policiers, aucune atteinte au système NAPAP, aucune atteinte à vos droits.

Nous vous en avons informés la semaine dernière. Le gouvernement a, malgré tout, décidé de tenir des comités de négociation. Un syndicat a décidé de participer à ces comités et le SNPS respecte sa décision. En ce qui concerne la décision administrative simple et logique du report des congés de vacances 2018, nous avons été informés que ces congés peuvent désormais être pris jusqu'au 31 décembre 2019.

Les deux jours fériés légaux ou réglementaires tombant un samedi ou un dimanche sont prévus comme 'jours de pont' les 31 mai 2019 et 27 décembre 2019.

Carlo Medo

Président national